

Mallet-du Pan Genevois et Européen

Autor(en): **Matteucci, Nicola**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **11 (1956-1959)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MALLET-DU PAN GENEVOIS ET EUROPÉEN

par

Nicola MATTEUCCI ¹

La réputation de Mallet-Du Pan est restée attachée au jugement que Taine exprima vers la fin du XIX^e siècle : « Quatre observateurs ont, dès le début, compris le caractère et la portée de la Révolution française : Rivarol, Malouet, le gouverneur Morris, Mallet-Du Pan, celui-ci plus profondément que les autres ... Ses analyses sont toujours exactes... ses prédictions sont presque toujours vraies. » Ce jugement contient sans aucun doute une part de vérité; mais il risque aussi, comme l'a relevé Gaspard Vallette dans son ouvrage sur *Mallet-Du Pan et la Révolution française*, d'être assez déformant; et cela pour la bonne raison qu'il confine Mallet-Du Pan dans le rôle d'un simple témoin dans le procès d'accusation de la Révolution. Déformant aussi parce qu'il réduit l'importance et la signification de l'œuvre de Mallet-Du Pan à la valeur de ses jugements sur la Révolution. Il est, au contraire, nécessaire de rompre le binôme Mallet-Du Pan – Taine, et de restaurer dans son autonomie la personnalité du journaliste genevois; il faut comprendre le monde moral, les idées, les sentiments, les valeurs et les passions qui se dissimulent sous la polémique des *Considérations sur la nature de la Révolution de France* et sous les excellentes analyses de la *Correspondance avec la Cour de Vienne*.

¹ Dans la chronique bibliographique qui se trouve à la fin de ce fascicule (p. 186), M. J. D. Candaux rend compte de la monographie de M. Nicola Matteucci sur Jacques Mallet-Du Pan. Cette monographie est écrite en italien. Aussi nous a-t-il paru judicieux de publier le texte de la communication que M. Matteucci a faite à notre Société, lors de sa séance du 27 mars 1958. L'essentiel de ses idées sur Mallet-Du Pan s'y trouve résumé d'une manière qui en rend l'accès facile au public de langue française.

On a parlé, récemment encore, d'une réaction empiriste, d'une révolte antirationaliste, qui accompagna la Révolution française. Déterminons maintenant quelle est la note particulière que l'œuvre de Mallet-Du Pan ajoute à cette révolte, et dans quelle tradition culturelle, dans quel mouvement d'idées et de sentiments, nous devons la ranger. Mallet-Du Pan est-il un imitateur du traditionalisme de Burke, ou un précurseur de l'esprit providentialiste de Joseph de Maistre ? Ou, au contraire, ses interprétations et ses jugements sont-ils autonomes et diffèrent-ils de ceux des deux grands interprètes du courant antirationaliste ? A mon avis l'originalité, ou pour mieux dire, la grandeur de Mallet-Du Pan consiste précisément dans sa fidélité aux traditions et à l'esprit de Genève et de la Suisse, en somme à tout un mouvement d'idées qui confluera ensuite, et en partie grâce à son mérite, dans la civilisation libérale du dix-neuvième siècle.

Bref, l'œuvre de Mallet-Du Pan ne nous aide pas à écrire l'histoire de la Révolution française ; nous devons plutôt voir en lui le premier des grands journalistes modérés et libéraux de l'Europe contemporaine, qui prépara le protestantisme libéral, le constitutionalisme, et l'idéal du juste milieu de ce grand « printemps historique » que fut la vie intellectuelle de l'époque de la Restauration.

Nous devons voir en lui l'adversaire de l'Etat moderne réalisé par la France, l'adversaire de l'Etat-personne qui n'est démocratique que de nom, mais est en fait souvent absolu : un Etat donc centralisé et anonyme, bureaucratique et impersonnel, qui déchaîne les passions mais n'excite aucun sentiment durable, qui sait exalter la volonté générale, mais n'éduque pas concrètement l'individu à la liberté, qui parle de liberté mais ignore la vie concrète des hommes et veut empêcher les sociétés intermédiaires de se développer selon des principes autonomes.

Afin de retrouver l'esprit et de définir les éléments genevois du monde spirituel de Mallet-Du Pan, il convient de le saisir dans deux moments particulièrement significatifs de sa vie. Les années de sa formation, d'abord, ces années durant lesquelles mûrissent dans le secret de sa conscience ces convictions profondes qui le porteront d'abord à se méfier des idées de la Révo-

lution, puis à les combattre. Les dernières années de sa vie, ensuite, lorsque, plus ou moins conscient de sa mort imminente, il écrit certaines pages inoubliables sur la conquête française de la Suisse, en exprimant pleinement son monde moral, nouveau et différent de celui des révolutionnaires français et des réactionnaires européens.

Si nous étudions la jeunesse de Mallet-Du Pan, nous le voyons mêlé aux luttes politiques de Genève : en 1771, il écrit un violent pamphlet contre les représentants, responsables de la sanglante prise d'armes de 1770; entre 1780 et 1782, il produit quantité d'articles et d'essais qui le firent détester de tous les partis, à cause de la fermeté de ses conseils de modération.

Mais la formation, comme les premières expériences de Mallet-Du Pan, ne se limitent pas à la ville de Genève et à son histoire. Au cours de ces années, nous le trouverons à Grenoble, en Hesse-Cassel, en Italie, puis en Angleterre et pour finir à nouveau en France, où on lui confie la rédaction de la partie politique du *Mercure de France*, rédaction qu'il garda jusqu'à 1792. Au cours de ces voyages, on voit se manifester à la fois sa formation d'Européen et sa sensibilité de Genevois. D'un côté nous le voyons critiquer violemment les mœurs des peuples qu'il aborde; et de l'autre, nous découvrons en lui, un lecteur attentif, un écolier patient et diligent de la culture européenne du XVIII^e siècle.

En lisant ses œuvres et ses lettres comme un carnet de voyage, nous y trouvons une note pessimiste et moralisante qui rappelle Rousseau. Voici, par exemple, comment il juge l'éducation de la noblesse allemande et condamne les courtisans : après leurs études « recommenceront-ils des travaux plus utiles, plus appropriés à l'état où la Société les place ? Non ; ils préféreront ramper avec orgueil sur la terre, comme tant d'êtres sans principes et sans caractère, flottant entre le vice et la vertu, n'osant vivre avec eux-mêmes ou cherchant à se fuir dans la dissipation, arrivant aux places que le hasard ou la naissance leur assigne avec une ignorance présomptueuse, et ne pouvant au moment d'une mort humiliante se consoler d'une inutile vie. » Lorsqu'il juge les Italiens, son ton n'est pas moins dur : il voit les classes dirigeantes « humiliées par l'opulence et l'égoïsme ».

Il dénonce également « la corruption politique » de l'Angleterre et « les mœurs exécrables » des Français. « Comment élever un enfant protestant dans cette Babylone ? » dit-il à son ami Etienne Dumont, « Paris est la première ville du monde pour apprendre à danser, mais au-delà on ne sait pas même y sauter à la corde. »

Dans tous ces jugements, ou pour mieux dire, au fond de toutes ces condamnations, nous percevons l'écho de Rousseau, nous remarquons la présence de ce « moralisme républicain », qui voit dans la seule vertu, le véritable soutien de la communauté. Dans toute l'Europe Mallet-Du Pan découvre donc un désordre plus moral que politique; un relâchement des liens qui devraient unir les citoyens : la politesse et le libertinage des classes dirigeantes ne dissimule en fait qu'égoïsme et corruption.

La maturité de son esprit le rend ouvert à toutes les expressions de la culture européenne : ses jugements sont toujours précis, ses critiques toujours fondées. Il est vrai qu'à première vue ses lectures et ses sympathies peuvent paraître contradictoires. D'un côté il admire la constitution anglaise, cette constitution qui plonge ses racines dans le lointain moyen âge, de l'autre, il souscrit à l'œuvre des réformateurs du Siècle des lumières, qui tend à rendre plus moderne, plus rationnelle et plus juste l'administration de l'Etat. Ses auteurs préférés sont Montesquieu, le théoricien de l'ancienne constitution française, et Schlözer, l'un de savants de Gottingue, qui fit voir dans l'*imperium mixtum* germanique un Etat constitutionnel. Mais en même temps Mallet-Du Pan fait l'éloge de Smith et de Beccaria, il applaudit à la lutte de Voltaire contre les Parlements pour défendre la justice; il admire, plus que tout autre, le marquis d'Argenson, dont les *Considérations sur le Gouvernement de France* proposent de réformer l'Etat français, en s'inspirant des thèses des absolutistes du XVIII^e siècle.

Ces jugements et ces sympathies peuvent paraître contradictoires. Et bien sûr, avant la Révolution, Mallet-Du Pan ne se soucia pas d'effacer ces contrastes. Cependant, pour qui les examine avec soin, ces contradictions sont plus apparentes que réelles. L'idéal du marquis d'Argenson, par exemple, est certainement absolutiste, mais n'est-il pas en même temps pro-

fondement respectueux des autonomies locales et de l'auto-gouvernement ? Dans ses *Considérations*, nous voyons en effet qu'il place à côté des officiers du Roi, ceux du peuple. A son tour, l'idéal de Schlözer est certainement la Constitution moyen-âgeuse de l'Allemagne : mais, dans son système, les corps intermédiaires, en tant que corps fermés et privilégiés, ne sont-ils pas remplacés par les libres associations qui, dans la pensée du XIX^e siècle, devraient servir de trait d'union entre l'individu et l'Etat ? C'est donc dans la protection des autonomies locales, préconisée par le marquis d'Argenson comme par Schlözer, que nous trouvons le terme de conciliation, grâce auquel nous pouvons résoudre les contradictions précédentes.

Réforme de l'Etat, certes, mais sans charger celui-ci de devoirs qui ne peuvent pas être les siens. Défense de la vieille Constitution, sans doute, mais dans la mesure où celle-ci peut encore contenir et exprimer la vie moderne. En d'autres mots, protection des communautés intermédiaires, qui permettent d'intégrer totalement l'individu dans les grandes collectivités. Nous sommes donc en présence d'une pensée politique typiquement genevoise et suisse : tout le *Contrat Social* de Rousseau n'est qu'une exaltation des petits Etats. Dans la *Lettre sur les Spectacles*, Jean-Jacques défend les cercles, parce que, dit-il, ceux-ci contribuent « à former dans les mêmes hommes des amis, des citoyens, des soldats, et par conséquent tout ce qui convient le mieux à un peuple libre ». Et pourquoi ne pas rappeler également ici Iselin ou Bridel, lesquels déclaraient que la Constitution de la Suisse ne pouvait être que républicaine et fédérative, et que la liberté était inséparable des petites démocraties des pasteurs des Alpes ?

Durant le XVIII^e siècle tout le mouvement d'idée de l'*Helvétisme* tend à redécouvrir et à revaloriser l'histoire suisse, à définir le génie national de la Suisse fondé sur la vie saine et morale des habitants des Alpes. A travers lui la Suisse prenait conscience des caractères particuliers de son histoire et de ses institutions ; en défendant la tradition locale contre la civilisation française, elle découvrait le concept de nation.

Après et dur lorsqu'il jugeait la moralité des classes dirigeantes de l'Europe à la veille de la Révolution, Mallet-Du Pan

était en revanche ouvert à la culture du XVIII^e siècle et croyait même possible de faire confiance à la raison pour rendre l'avenir plus humain. Mais il n'avait ni la jactance ni les enthousiasmes des derniers philosophes. Critiquant le discours de réception de Condorcet à l'Académie, Mallet-Du Pan fit une objection tout à fait dans l'esprit de Rousseau : « Si l'ignorance est la source la plus féconde des vices, surtout pour les hommes revêtus du pouvoir, il s'ensuit que César devait être beaucoup meilleur citoyen que Cincinnatus; et Néron, si bien élevé par le vertueux Sénèque, un ange de raison et d'humanité, en comparaison d'Henri IV. » Et contre l'enthousiasme des derniers philosophes pour le progrès, qu'ils considéraient inévitable et nécessaire, il écrit : « les lumières, en se multipliant, sont devenues l'arme du méchant comme du juste ». Et Mallet-Du Pan va jusqu'à considérer que la diffusion désordonnée de la culture dans toutes les classes sociales produit « une confusion d'idées, une anarchie d'opinions, un scepticisme universel ». En d'autres termes, il découvre que dans l'enthousiasme abstrait et anti-historique des novateurs, dans le libertinage de l'esprit et dans le goût des systèmes, gît une des causes principales du désordre moral de la société. Avec ces tendances, les philosophes ont brisé le lien formé de traditions et de sentiments religieux qui dans la durée des siècles, a toujours uni l'individu à la communauté, le laissant soumis aux influences instables et passagères de la mode.

Aux philosophes qui prétendaient que la raison peut remplacer la religion et que les lumières doivent chasser les mythes et les préjugés du moyen âge, Mallet-Du Pan répond que, sans religion, la vertu n'existe pas et que, sans vertu, une république est incapable de survivre. Car dans la corruption des mœurs, les lois ne suffisent plus à garantir l'ordre social. Il faut, écrit-il que l'on soit « religieux sans superstition et tolérant sans impiété ». Et pour un peu, le rédacteur du *Mercur*e répétait les paroles du Vicaire savoyard, recommandant à son disciple d'éviter « l'orgueilleuse philosophie [qui] mène à l'esprit fort, comme l'aveugle dévotion mène au fanatisme ».

Ainsi nous avons vu le moraliste condamner, au nom de son idéal de citoyen de Genève, les mœurs corrompues des esclaves

européens; et d'autre part, l'intellectuel s'ouvrir à la culture du XVIII^e siècle, tout en restant fidèle aux traditions de sa ville et aux thèmes de l'*Helvétisme*. Notre tableau du jeune Mallet manquerait pourtant de précision, si nous ne faisons pas allusion à son pessimisme radical. Cet homme sent approcher à tout moment le temps de la crise et de la décadence : à vingt ans il a perdu tout rêve et tout espoir et n'a pas confiance dans l'avenir. Il se borne à observer, d'un regard froid et désabusé, le comportement des hommes et leurs buts égoïstes. Celui qui, dans l'imminence de la crise et du bouleversement du monde, veut rester fidèle à sa conscience et résister aux forces de l'histoire, doit imiter Tacite, « occupé — comme il écrit — de flétrir la servitude et de dénoncer l'usurpation ». Son pessimisme est d'autant plus radical qu'il sent mieux combien la réalité quotidienne est loin de correspondre à ce modèle de communauté républicaine dont il avait rêvé en lisant les *Lettres de la montagne* et la *Lettre sur les spectacles*. Sa nostalgie morale d'un monde simple et franc, sans politesse et sans esprit de société, ne s'adoucit que dans le souvenir de la Genève de son enfance, à l'époque où « les mœurs austères du Calvinisme et de l'Etat Républicain étoient encore dans toute leur vigueur », ou bien dans le souvenir des cantons primitifs de la Suisse, où survivaient encore, dans une espèce d'âge d'or mythique, « simplicité, franchise, tempérance, amour de l'égalité ».

Mais il est temps d'abandonner le jeune Mallet-Du Pan, celui des vingt et trente ans, pour voir comment ses intuitions et ses sentiments sortiront renforcés de l'expérience révolutionnaire et pleins d'une vigueur nouvelle et imprévue, au moment où il montrera à l'Europe en crise, qui se décompose sous les pas de l'armée révolutionnaire, un exemple de liberté qui n'a connu ni les horreurs, ni le despotisme, ni l'anarchie : la liberté suisse.

Le premier mai 1798, Mallet-Du Pan débarquait en Angleterre. C'était un homme malade, fatigué par dix ans d'activité fébrile au milieu de risques et de dangers continuels. Il était en outre profondément aigri et triste, n'apercevant aucun résultat positif à sa lutte, et ayant l'impression d'avoir inutilement gaspillé tant d'énergie. De plus, le gouvernement autrichien,

qu'il avait fidèlement servi en lui fournissant des rapports excellents et toujours précis sur la politique française, avait désiré qu'il s'éloignât du continent dans la crainte que sa présence ne finît par compromettre la paix. Après avoir été chassé de Berne et Zurich, villes trop soumises aux volontés du Directoire, l'Autriche même le repoussait. Pour finir, le traité de réunion de Genève à la France l'avait explicitement exclu de la nationalité française, au troisième paragraphe de l'article premier.

Ainsi, chargé de tristesse et d'amertume, Mallet-Du Pan débarquait en Angleterre, au moment où la paix semblait prochaine. Et la tentation d'abandonner la lutte pour passer dans la tranquillité les derniers mois de sa vie aurait pu facilement se présenter à lui; car il sentait la mort approcher. Il abandonnait un continent divisé, plein d'incertitude et de faiblesse devant la montée de la puissance française; il abandonnait aussi la Suisse que les armées de la Révolution venaient de conquérir. Il avait donc tout perdu : « patrie, parents, amis ». Un monde venait de s'écrouler : celui de son enfance, où vivaient ses souvenirs, ses affections et ses sentiments; un monde authentique et riche des valeurs morales dont il s'était inspiré chaque fois qu'il avait fallu stigmatiser la légèreté et la frivolité des Français. A ceux qui l'accusaient d'être réactionnaire, il avait en effet toujours rappelé, non sans orgueil ni sans dédain, ses origines républicaines et genevoises.

Lorsque ce monde s'écroula, « des puissantes émotions se soulevèrent dans son âme », comme en témoigne son fils Louis. Car il voyait le Directoire imposer à sa patrie, par la force des armes, une Constitution pareille à celle qui avait été source de tant de deuils pour la France. Il était vraiment absurde « que des oppresseurs Parisiens, nourris de sang et de vols, vinsent enseigner la démocratie aux bergers de Schwitz, le Code de la nature aux Montagnards des Alpes, la morale publique à des Tribus que les vertus même de Paris feroient pâlir d'horreur ». Voilà ce qu'il écrivit dans son *Essai historique sur la destruction de la liberté helvétique*, qui est certainement l'une de ses œuvres les plus séduisantes, parce que son monde moral s'y révèle entièrement : ce monde qui s'était formé entre la Genève de Rousseau et les idéaux de l'*Helvétisme*.

Absurde était la prétention de la France d'imposer à la Suisse une constitution, absurde en effet, parce que — selon Mallet-Du Pan — la Suisse était une terre d'antique liberté. Il écrira : « Ni Législateurs ni Assemblée Constituante ne composèrent ces gouvernements. Ils naquirent de la nature même des choses, et des mœurs des habitans : on en trouve la racine dans l'influence juste et nécessaire de la propriété, des talents, et des services héréditaires. » Et même : « la nature et la fortune les avoient faits inégaux en territoire, en liberté politique, de mœurs et d'origine; ils respectèrent la nature et l'ouvrage des siècles. L'Association Helvétique exista comme ses montagnes, par la cohérence graduelle des parties, et par le poids des âges qui en cimentait les éléments. » Il ressort clairement de cette longue citation que l'authentique expression de la liberté suisse n'est autre que cette harmonie existant entre les différentes parties, et qui naquit et prit forme avec le temps. Il s'agit de l'harmonie entre les institutions politiques et les mœurs, de l'harmonie entre autonomies locales et pouvoir central : chaque tradition singulière, chaque coutume était nécessaire et même indispensable à la vie de toute la Confédération. Les formes variées de liberté, les liens particuliers d'intérêts, tout servait à permettre à la vie de la périphérie de gagner spontanément le pouvoir central. Tous servaient à garantir « l'inestimable privilège d'obéir à ses propres lois, et d'être gouverné par ses concitoyens immédiats ». L'ordre n'est pas imposé du sommet par l'orgueilleuse raison, mais il naît des coutumes mêmes, il est intime à la conscience, il se nourrit de nos expériences quotidiennes et se conserve — comme dit Mallet-Du Pan — « de siècle en siècle, sous le seul appui du consentement universel ». De même, dans sa description de la vie et des mœurs de la Suisse, Madame de Staël sut admirablement exprimer cette continuité, cette présence du passé dans chaque événement quotidien : « La vie coule dans ces vallées comme les rivières qui les traversent; ce sont des ondes nouvelles, mais qui suivent le même cours : puisse-t-il n'être point interrompu ! » Et Benjamin Constant comprenait très bien la valeur libérale de cet attachement au passé et aux traditions locales, lorsqu'il écrivait : « Les intérêts et les souvenirs qui naissent des habitudes

locales contiennent un germe de résistance que l'autorité ne souffre qu'à regret, et qu'elle s'empresse de déraciner »; et lorsqu'il montrait qu'une des causes du despotisme était précisément « la passion factice envers un être abstrait, une idée générale, dépouillée de tout ce qui frappe l'imagination et de tout ce qui parle à la mémoire ».

Mais avec la conquête française, nonobstant l'héroïsme des patriotes suisses, ce monde s'est écroulé. Là où régnaient une liberté républicaine et une vie publique, se sont établis le silence et l'esclavage. Et tout cela — comme l'écrit Mallet-Du Pan — pour la simple raison qu'« au Corps fédératif succède une Puissance unique, qui réunit la force de la Ligue entière, et propre à lui imprimer un mouvement indépendant des volontés et des intérêts de chacun de ses membres ». Il apparaît avec évidence que dans ces pages, Mallet-Du Pan veut opposer l'une à l'autre la liberté française et la liberté suisse; la république une et indivisible, qui impose un ordre arbitraire, et le lien confédéral qui sait respecter les intérêts, les traditions et les sentiments des divers peuples. La centralisation administrative de la première détruit, en même temps que la liberté, le véritable esprit civique; tandis que le lien confédéral, grâce aux autonomies locales, permet une participation effective du peuple à la vie publique. Bref, si la France avait vu chez elle la démocratie succéder à une monarchie absolue, la Suisse, au contraire, avant la conquête, avait connu cinq siècles de liberté.

Mallet-Du Pan, et avec lui Jean de Muller et Paul-Henri Mallet — les deux plus grands historiens suisses du XVIII^e siècle — anticipent ainsi sur l'attitude politique et culturelle qui sera celle de Jacob Burckhardt après 1848. En effet le citoyen de Bâle condamna la révolution de 1798, parce qu'elle était étrangère à la tradition démocratique médiévale de la Suisse, et à l'esprit fédératif de sa constitution; de même Burckhardt montra comment de constitutions trop théoriques devra naître toujours une forme de Césarisme soutenu par le fanatisme des masses, tant il est vrai que les constitutions trop théoriques brisent tous les liens de sentiments et d'intérêts grâce auxquels se forment les états bien ordonnés.

Cette attitude, typique de l'esprit suisse, ne la définissons

pas antidémocratique, de façon simpliste, pour la seule raison qu'elle revendique une forme de démocratie différente de celle dont les Français ont fixé la théorie. Restant ainsi fidèle à ses traditions, la Suisse voulut au contraire empêcher l'évolution de la démocratie vers l'autoritarisme d'Etat et garantir, grâce aux autonomies locales, une participation efficace de chacun à la vie publique.

En effet, l'Etat réalisé par la Révolution française écarta l'individu de tout système d'intérêts, de tout un tissu de loyauté et de fidélité, pour ne reconnaître à cet individu qu'une liberté et un pouvoir abstraits. En exaltant d'un côté les hommes en tant qu'individus libres et égaux, et de l'autre l'Etat, en tant qu'expression de la volonté générale, on a fini par détruire toute société intermédiaire entre l'individu et l'Etat, et par nier toute forme d'autonomie, et toute communauté capable d'exiger une fidélité et une loyauté autres que celles dues à l'Etat.

L'Etat prétendit alors représenter tout lui-même : famille, corporation, parti, Eglise et Vérité. Cet Etat naissait sans doute de la volonté générale du peuple : mais ensuite, pour chaque individu, cet Etat n'était en réalité qu'un être impersonnel et anonyme, autoritaire et bureaucratique. Le préfet, l'interprète des ordres du Ministre de l'Intérieur, deviendra la véritable expression de la volonté générale ; et les plébiscites conduiront à la dictature bonapartiste. D'autre part l'individu, libéré de tous les liens de loyauté et de fidélité à la famille, à la corporation, à la ville et à l'Eglise, et déraciné de toutes les sociétés dans lesquelles il vivait quotidiennement, loin d'acquiescer la joie de la liberté totale, ne trouva que l'amertume de la solitude. Et par conséquent cet individu, resté seul et dans l'isolement, n'emploiera sa liberté que pour réclamer de l'Etat de l'assistance et des avantages. En d'autres mots, de l'exaltation de l'individu, arbitre de son destin, et de l'exaltation de l'Etat, défenseur absolu et impersonnel de toutes les valeurs, il ne pourra dériver — comme de récentes expériences l'ont montré — que la solitude de la foule ou le totalitarisme : ce qui revient, dans un cas comme dans l'autre, à un appauvrissement de la personne humaine. Cet appauvrissement que Constant décrit si bien,

lorsqu'il dit que « les individus, perdus dans un isolement contre nature, étrangers au lieu de leur naissance, sans contact avec le passé, ne vivant que dans un présent rapide, et jetés comme des atomes sur une plaine immense et nivelée, se détachent d'une patrie qu'ils n'aperçoivent nulle part, et dont l'ensemble leur devient indifférent, parce que leur affection ne peut se reposer sur aucune de ses parties ».

Mais, retournons à l'analyse de *l'Essai sur la destruction de la liberté helvétique* pour mieux montrer le caractère moderne de cette défense de la liberté suisse contre la liberté française. En Suisse, selon Mallet-Du Pan, il n'existe pas seulement une harmonie entre les autonomies locales et le pouvoir central, entre les diverses coutumes et les institutions fédérales, mais il existe aussi, et par dessus tout, un très juste équilibre entre les différentes classes sociales : ce fait est remarquable, par exemple, dans les rapports entre ville et campagne : « Nombre de villages et de bourgs tiroient leur opulence de ce concours de l'industrie avec l'agriculture; mais ce fut une autre maxime d'écarter ces manufactures de luxe et de superfluités, seulement convenables aux grandes villes et aux Etats qui renferment beaucoup de capitalistes, et qui eussent dénaturé une contrée où la politique devoit multiplier les cultivateurs, non les artistes et les fabricans ». Accord de la ville et de la campagne, mais aussi juste répartition de la propriété : « Parmi les causes de l'aisance publique, on remarquera la division mesurée et la multitude des patrimoines. Cette circonstance avoit banni la disproportion si funeste entre un petit nombre de propriétaires dévorans et un peuple immense de journaliers ».

Les attaques contre l'Etat français s'adressent cette fois aux formes les plus modernes du capitalisme industriel, précisément parce que, dans son expansion violente et désordonnée, celui-ci détruit toute forme autonome de vie sociale. Mallet-Du Pan et avec lui Rousseau et Sismondi, considèrent avec méfiance et hostilité les formes les plus modernes du capitalisme bourgeois, dans la mesure où ce capitalisme détruit cette communauté qui seule peut conserver des valeurs morales. De cette façon la force des traditions et le lien des sentiments parviennent à tempérer les contrastes d'un monde qui ne connaît ni l'aliéna-

tion ouvrière, ni la pauvreté sans histoire des travailleurs journaliers.

Dans sa critique de l'Etat révolutionnaire comme dans celle du capitalisme naissant, un même mythe inspire les jugements de Mallet-Du Pan : la recherche d'une authentique et véritable communauté, c'est-à-dire d'une forme de société qui ne soit pas uniquement instaurée et réglée par le droit, mais qui naisse de liens humains plus profonds et vive de contacts personnels non utilitaires. C'est ce mythe qui animait les philosophes du XVIII^e siècle — Rousseau en tête — lorsqu'ils exaltaient le petit Etat, et c'est ce mythe qui porta les Suisses à retrouver dans les petites démocraties des pasteurs des Alpes, le modèle d'une communauté parfaite.

De ce monde moral surgit aussi — dans l'*Essai* de Mallet-Du Pan — l'exaltation de la cité du moyen âge, la cité libre et républicaine, véritable protagoniste de l'histoire suisse en marche vers la liberté. En Suisse, non seulement la cité limita la tyrannie féodale, abolit le servage de la glèbe et fixa les lois; mais avec la cité naquit le monde moderne et se développa l'âge des lumières. Avec elle s'affirmèrent les libres institutions qui sont « arrivées inaltérables jusqu'à nous »; avec elle les cœurs — comme l'écrit le Genevois Sismondi dans son *Histoire des Républiques italiennes* — s'ouvrirent « aux grandes vertus » « à l'amour de la patrie et de la liberté », « aux vertus dont les pays despotiques ne sauroient présenter même l'image ».

Vertu, République, Liberté : ces mots qui avaient enflammé les révolutionnaires français, acquièrent dans les pages de Mallet-Du Pan un sens nouveau, parce qu'ils expriment une dimension morale toute différente. Non plus passions instantanées et fugaces, mais sentiments antiques et durables, qui n'ont pas besoin de détruire pour créer, mais vivent dans l'expérience quotidienne et dans les habitudes traditionnelles; au lieu d'un acte de foi de la raison, le témoignage d'une conscience historique mûre, qui considère le passé avec intelligence pour y trouver confiance en l'avenir.

En tenant compte de cette défense de la liberté suisse, et mieux encore, de cette exaltation de la cité, il est possible de mettre en lumière l'originalité de la pensée de Mallet-Du Pan,

par rapport aux positions des démocrates et des réactionnaires. L'autonomie de la cité s'oppose à l'absolutisme étatique de la France démocratique, nivelée par la volonté générale, mais elle s'oppose également à l'universalisme du romantisme politique des Joseph de Maistre et des Novalis, lesquels exaltaient l'ordre féodal, le voyant descendre d'un ordre supérieur, par tous les degrés d'une hiérarchie, et donner forme à toute réalité. La petite ville est exactement le milieu dans lequel la liberté, l'amour de la patrie et de la démocratie acquièrent une valeur authentique, pour autant que ces valeurs surgissent d'expériences concrètes de la vie quotidienne et ne forment pas un corps abstrait de doctrines.

L'Européen, en Mallet-Du Pan, pourrait sembler absent de cette étude, si nous ne savions qu'il s'intéressait à l'Europe avec la même conscience et la même foi que lorsqu'il s'agissait de la Suisse. Etat d'âme que Benjamin Constant exprimera si bien, dans son pamphlet *De l'esprit de conquête* : « la variété, c'est la vie; l'uniformité, c'est la mort », et il écrit « le patriotisme qui naît des variétés locales [est le seul] genre de patriotisme véritable ».

L'esprit européen de Mallet-Du Pan est, en effet, à l'opposé de cet esprit cosmopolite, qui avait pénétré la culture du XVIII^e siècle; ainsi l'Europe qu'il défend n'est pas celle des gouvernements et des cabinets, la future Europe du Congrès de Vienne. Dans le cosmopolitisme du XVIII^e siècle, le philosophe était le prêtre d'une vérité qui n'avait pas de patrie, il était le gardien des fins les plus hautes de l'humanité, mais il était insensible aux sentiments nationaux particuliers, et fermé aux diverses coutumes et traditions des peuples. S'il s'intéressait à l'Europe, c'était pour l'unifier dans les clairs principes de la raison : tout le reste n'était que barbarie. Pour Mallet-Du Pan, en revanche, les barbares étaient précisément ces masses qui avaient fait irruption en France, par la faute de ceux qui avaient désintégré l'homme dans le but de reconstruire l'Etat selon des symétries abstraites, en le déracinant de ses communautés et de ses traditions. Car il s'agissait bien de masses, d'une multiplicité d'individus qu'unissait une passion irrationnelle et momentanée, et non d'un peuple attaché à sa propre terre, à ses propres traditions et à sa propre liberté.

Quant à la future Europe du Congrès de Vienne, Mallet-Du Pan la connaissait trop bien. Il avait suivi, jour après jour, la politique faible, incertaine et égoïste des cabinets incapables d'une inspiration morale plus haute que la raison d'Etat, incapables d'ordonner et de fortifier les sentiments d'indépendance et de liberté des peuples européens. Pour combattre la Révolution, il fallait abandonner le principe néfaste de l'équilibre, les Congrès et les traités secrets; il fallait au contraire rendre la Résistance nationale et populaire. Cette lutte était celle des peuples européens contre les conquêtes et les usurpations de la Grande Nation. « La République et la Révolution française — écrit Mallet-Du Pan — ont perdu leur procès au tribunal des Peuples comme elles l'avoient perdu à celui des gouvernements, de l'humanité, de la justice et de la raison humaine ».

Son Europe est donc celle des peuples européens qui refusent d'abdiquer leur liberté; quand il écrit : « l'enthousiasme patriotique [est] réservé aux Peuples à qui la liberté donne un esprit public », il a certainement devant les yeux l'exemple du peuple suisse qui, précédant les Espagnols et les Russes, commença la révolte contre les armées françaises. Si les masses, c'est-à-dire les barbares, signifient despotisme et anarchie, le peuple, pour Mallet-Du Pan, fait tout un avec la liberté. Cette foi prélude déjà au sentiment national du XIX^e siècle, bien qu'elle soit fort éloignée de la tension révolutionnaire de quarante-huit. Cette foi dans les hommes simples, attachés à leur terre et à leurs mœurs, aux traditions et aux habitudes locales, était née avec le mythe de Genève exalté par Rousseau contre les Français, corrompus et réduits à l'esclavage. C'était maintenant au tour de Mallet-Du Pan de revivre cette passion contre la France de la conquête et de l'usurpation. Au moment où, avec une sensibilité exaspérée, il remarque combien un destin commun pèse sur les différentes patries, il trouva dans la Suisse un modèle de civilisation plus riche et plus libre à opposer à celle que les armes de la Grande Nation imposaient. Et son opposition n'était pas celle d'un réactionnaire ou d'un prophète du passé : Sismondi, Constant, Madame de Staël et Vieusseux seront les véritables héritiers de Mallet-Du Pan, non pas Taine ni les ultras. En

d'autres termes, comme nous le disions au début de cette étude, l'œuvre de Mallet-Du Pan, ne sert pas aujourd'hui à juger la Révolution française, mais elle nous est indispensable pour comprendre un mouvement d'idées qui, né dans la Suisse du XVIII^e siècle, dans la Genève de Rousseau et de Voltaire, aboutit à la civilisation libérale du XIX^e siècle; c'est une tradition spirituelle, encore valable aujourd'hui, parce qu'elle apprend à s'intéresser aux hommes avant tout, aux hommes concrets, à leur vie et à leurs expériences, et à se méfier des systèmes qui, dans leur perfection, contiennent toujours quelque chose de tyrannique et de totalitaire.

Parce qu'enfin cette tradition nous apprend que c'est à la condition de défendre les coutumes et les mœurs locales, l'autogouvernement et la décentralisation, et surtout les différentes nationalités, qu'il sera possible de faire l'Europe grande, riche et libre.
